



2  
Jours

# Sécuriser les procédures avec la Sécurité Sociale

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-SANT-4

## Objectifs de la formation

- Aiguiller les salariés dans leurs démarches avec la Sécurité Sociale
- Eviter les contentieux avec la Sécurité Sociale
- Identifier les nouveautés
- Réinsérer les salariés malades

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Jour 1 - Matin

#### 1. Identifier les grands principes du droit de la Sécurité Sociale

- Processus et réglementation
- La maladie et l'invalidité
- Le temps partiel thérapeutique
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles

#### 2. Déterminer les indemnités journalières

- Les conditions médicales
- Les conditions administratives
- Les obligations de l'assuré
- Montant des indemnités
- Le montant et la durée

#### 3. Contrôler les arrêts de travail et identifier les sanctions

- Le rôle du Médecin Conseil



- Procédure de contrôle
- Sanctions possibles

#### 4. La nouvelle procédure d'instruction des Arrêts de travail

- Le décret du 29 Juillet 2009
- Comment intégrer ces changements dans votre pratique quotidienne

### Jour 1 - Après-midi

#### 5. Gérer la tarification des Arrêts de travail

- Le calcul du taux de cotisation
- Les nouvelles règles de tarification applicables depuis 2012

#### 6. Examiner les recours possibles contre les décisions des caisses de sécurité sociale

- Contestation de la décision de la Sécurité Sociale
- Les démarches administratives
- L'expertise médicale technique
- La saisine de la commission de recours amiable
- Refus de reconnaissance d'accident du travail
- Contestation de taux d'IPP
- Contestation d'une décision de suspension des IJ
- Contestation de la tarification AT/MP

### Jour 2 - Matin

#### 7. Identifier les arrêts de travail

- Accident du travail
- Maladie professionnelle
- Invalidité

#### 8. Gérer la fin des IJ (Indemnités Journalières)

- L'attribution du taux d'incapacité
- Processus et réglementation

## Jour 2 - Après-midi

### 9. Assurer le matin dans l'emploi

- Les principaux partenaires
- Aider le salarié dans ses démarches vers le maintien dans l'emploi

### 10. Réussir l'aménagement de poste à temps partiel thérapeutique

#### Pré-requis

Maîtrise des bases de la gestion du personnel

#### Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, collaborateur des services RH, représentant du personnel et délégué syndical, collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion

#### Pédagogie

##### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

##### Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

